



## Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) - Haute-Vienne

Dernière modification le 10 décembre 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

### Contactez-nous

Tél : [05 55 33 32 72](tel:0555333272) (tel:0555333272)

Fax : [05 55 32 73 80](tel:0555327380) (tel:0555327380)

Courriel : [sdap.haute-vienne@culture.gouv.fr](mailto:sdap.haute-vienne@culture.gouv.fr) (mailto:sdap.haute-vienne@culture.gouv.fr)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

### Adresse postale

Hôtel Nieaud  
35 rue des Vénitiens  
BP 30075  
87002 Limoges Cedex 1

### Missions

L'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) a une vocation fondée sur trois grandes missions : conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité ; contrôler et expertiser les projets menés dans les espaces protégés ; assurer la conservation des monuments historiques. Les responsables des UDAP sont en général des architectes et urbanistes de l'État (AUE) portant le titre d'architectes des bâtiments de France (ABF).

### Responsable(s)

- **Cheffe de service, architecte des Bâtiments de France**  
Anne MANGIN-PAYEN, architecte et urbaniste en chef de l'État